

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURASSON  
SEANCE DU 05 AVRIL 2024  
N° 20240405-14

Nombres de Membres  
En exercice : 11  
Nombres de présents : 9  
Date de convocation : 29 mars 2024

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 29 mars 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

**Sont présents :** ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, DELAIR Julie, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier, TARU Laurie

**Représentés :** CABANES Nadège par CAMBON Nicolas  
SEBE Claude par CULIE Francis

**Excusés :** -

**Absents :** -

**Secrétaire de séance :** Madame Laurie TARU

**Objet : Approbation de la convention de mise en place de la borne de distribution d'eau potable**

Vu la délibération n°30112023-03 prise par le Comité Syndical du SIAEP des Rives du Tarn approuvant la mise en place de bornes monétiques et autorisant le Président à signer la convention liée à ces bornes,

Vu l'installation de la borne de distribution effectuée au cours du mois de février sur la commune aux abords de la salle des fêtes,

Considérant qu'il est nécessaire d'approuver la convention définissant les modalités administratives, financières et techniques de la mise en place du dispositif,

Le Conseil Municipal, ouïe cet exposé, à l'unanimité **APPROUVE** l'établissement de la convention entre le SIAEP des Rives du Tarn et la commune de Murasson dans le cadre de l'installation et de l'utilisation de la borne monétique,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention et accomplir les démarches nécessaires en découlant.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Céline GINIEIS

